

Avis public - Dérogation mineure

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Me Julie Waite, Greffière de la susdite ville,

QU' il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal, le 9 septembre 2024 à 19h à la salle du Conseil municipal de l'hôtel de ville située au 1155, rue Saint-Joseph à Valcourt.

QU' au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande #1 :

Identification du site concerné :

Lot 6 594 597 du cadastre de Québec, sis au 1530-1534, place de la Samare, Ville de Valcourt, zone R-13.

Nature et effets:

La dérogation mineure porte sur les éléments suivants :

Autoriser un accès au terrain à 0,00 m de la ligne latérale de terrain, alors que la distance minimale à respecter est de 1,0 m (réf. : art. 9.1 1. f) du Règlement de zonage #560);

Autoriser que l'allée d'accès au stationnement soit à 0,00 m de la ligne latérale de terrain, alors que la distance minimale à respecter est de 0,6 m (réf. : art. 9.1 1. c) du Règlement de zonage #560).

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À VALCOURT LE 22 AOÛT 2024

Me Julie Waite, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 22 août 2024 et affiché au bureau du greffe, à l'Hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et au règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville de Valcourt.



Me Julie Waite, greffière